REÇU EN PREFECTURE
le 01/07/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-066-216600932-20260617-31D20261-DE

LAROQUE DES ALBÈRES

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Mercredi 17 juin 2026

- Nombre de conseiller en exercice : 19
- Présents à la séance : 15 (+ 3 procurations)
- Date de convocation : 12.06.2026
- Affichage de la convocation : 12.06.2026

DELIBERATION n° 31-2026

OBJET : Renouvellement partiel des membres de la Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) à la suite des élections municipales

PRESENTS : Gérard PUJOL, Jean Paul SAGUE, Tanya VANDENBERGHEN, Guillaume COLL, Christine MELICA, Alain NICOLAS, Martine NAUTE, Kurt MAIER, Dominique LOPEZ, Francis RAVILLION, Sylvain MONTERO, Virginie CHAMPENOIS, Hervé HEBERT, Alain VAILS, Alexandra GRISOL
EXCUSES : Mme Nathalie BELLA qui a donné pouvoir de voter à Jean Paul SAGUE, Marine RODRIGUEZ qui a donné pouvoir de voter à M. Alain VALLS, Mme Isabelle CHERON qui a donné pouvoir de voter à Alexandra GRISOL, Mme Florence GIROD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Virginie CHAMPENOIS
RAPPORTEUR : Gérard PUJOL

*****

M. le Maire fait connaitre que par lettre du 26 mars 2026 Mme la Présidente du Département l'a invité à faire procéder par le Conseil Municipal :
- d'une part à la désignation de trois conseillers appelés à siéger au sein de la CCAF, dont un en qualité de membre titulaire et deux en qualité de membres suppléants (le Maire étant membre de droit de la commission) ;
- d'autre part à l'élection de cinq propriétaires de biens fonciers non bâtis dans la commune appelés à siéger au sein de cette commission, dont trois en qualité de membres titulaires et deux en qualité de membres suppléants.

- **Désignation des conseillers municipaux :**

Il appartient au conseil municipal de désigner un conseiller titulaire et deux conseillers suppléants pour siéger à la commission en application des articles L121-3 1° et L 121-6 du Code Rural et de la Pèche Maritime.
Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil désigne :
- Jean Paul SAGUE : titulaire
- Dominique LOPEZ : premier suppléant
- Kurt MAIER : deuxième suppléant

- **Election des propriétaires de biens fonciers non bâtis :**

La liste des candidats est établie en fonction :
- des candidatures reçues suite à l'avis publié en mairie le 26 avril 2026 et inséré dans le journal L'AGRI du 26 avril 2026,
- Des candidatures déposées par les conseillers municipaux en séance.

Sont élus membres titulaires : Christian SOLER, Jean Marie LOUBET, Claude CRIBEILLET (3 propriétaires) ;
Sont élus membres suppléants : Anne Isabelle PARDINEILLE, Hervé CRIBEILLET (2 suppléants)

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre les signatures. Pour expédition conforme
Le Maire, Gérard PUJOL

MAIRIE LAROQUE DES ALBERES